

Décret fixant le traitement du procureur général (Dt-PJ)

du 02.06.1987

Préambule*Comm. A : Loi du 30.11.1954 sur l'organisation du Ministère public (RSV 173.21)*

Art. 1*Comm. A : Actuellement loi du 12.11.2001 sur le personnel de l'Etat de Vaud (RSV 172.31)*
